



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC L'ASSOCIATION LE JARDIN POUR LE SPECTACLE MASKABOOM

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération du conseil municipal n° 0033-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;

CONSIDÉRANT la programmation culturel de la Micro-folie pur l'année 2026,

Le Maire décide de signer un contrat de cession avec l'association LE JARDIN domiciliée 5, rue d'Enfer 76110 SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX pour une représentation du spectacle « La MasKaBooM » à la Micro-Folie le samedi 27 juin 2026 pour un montant de 3.100 €.

Le Maire décide de signer l'avenant n° 1 au contrat de cession pour le règlement des frais de transports pour un montant de 620 € et des défraiements pour un montant de 165,60 €.

Fait à Pont-Audemer, le 12 juin 2026

Le Maire



Alexis DARMOIS

